

NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE
A/36/870
25 mars 1982
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Trente-sixième session Point 18 i) de l'ordre du jour

FLECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DAMS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES ELECTIONS

Momination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie

Note du Secrétaire général

- 1. Par sa décision 31/317 du 22 décembre 1976, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général (A/31/465), a nommé M. Martti Ahtisaari, Commissaire des Nations Unies pour la Namibie pour un mandat d'un an à compter du ler janvier 1977. Par ses décisions 32/307 du 4 novembre 1977, 33/322 du 20 décembre 1978, 34/326 du 20 décembre 1979 et 35/323 du 17 décembre 1980, l'Assemblée, sur la proposition du Secrétaire général (A/32/321, A/33/477, A/34/840 et A/35/770), a nommé M. Ahtisaari pour quatre nouveaux mandats d'un an commençant respectivement les ler janvier 1978, ler janvier 1979, ler janvier 1980 et ler janvier 1981.
- 2. Après avoir procédé aux consultations appropriées, le Secrétaire général propose à l'Assemblée général, pour approbation, la nomination de M. Brajesh Chandra Mishra, ancien Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies, au poste de Commissaire des Nations Unies pour la Namibie pour un mandat de neuf mois à compter du ler avril 1982